

La voiture au centre de toutes les attentions

Tribune de Christian Scholly - Directeur Général d'Automobile Club Association



CHRISTIAN SCHOLLY / © Christian Kempf

Les dernières semaines de 2018 ont vu l'automobile être placée au centre de toutes les attentions : gouvernement, gilets jaunes, syndicats, partis politiques ont tous largement parlé de la voiture, de son utilisation, des alternatives, du match essence-diesel, de la progression délirante des taxes. Le Club a pleinement contribué à ces débats, tant sur la question des taxes que sur le projet de loi d'orientation sur les mobilités (loi LOM) qui a été présenté le 26 novembre 2018 au Conseil des ministres et dont l'examen par le Parlement devrait débuter en janvier 2019 devant le Sénat.

Le projet de loi évoque les évolutions en cours et celles attendues : l'essor du numérique, avec le développement d'applications pour faciliter les déplacements, et l'arrivée annoncée du véhicule autonome. À cela s'ajoutera le remplacement progressif des motorisations thermiques par l'électrique, ce qui modifiera l'économie des transports, depuis les fournisseurs d'énergie jusqu'aux fabricants de véhicules. On peut également mentionner une évolution des habitudes de consommation, avec une place plus importante faite aux systèmes partagés (covoiturage, autopartage...) pouvant conduire progressivement vers un système de location et de paiement à l'usage (se substituant éventuellement à terme à la propriété des moyens individuels de déplacement ?).

Mais, dans le même temps, le projet de loi rappelle à juste titre "que la voiture individuelle reste encore le principal mode de déplacement en France (80 % des déplacements)" et elle est utilisée à plus de 70 % quand il s'agit de se rendre au travail ! Même si des évolutions peuvent se dessiner rapidement dans les grandes métropoles, ce ne sera pas le cas à court terme dans les zones peu denses, globalement tous les territoires ruraux qui accueillent 1 français sur 3, soit 22 millions de personnes. Dans ces territoires, il y a peu de transports collectifs compte tenu des investissements colossaux que cela nécessiterait au regard des distances et de la faible densité, et les distances à parcourir sont trop importantes pour le vélo ou les trottinettes électriques. Sans voiture, la mobilité est quasi inexistante et est d'autant plus pénalisante pour l'accès à l'emploi. Le taux de chômage est en moyenne cinq fois plus élevé parmi les ménages modestes vivant hors des villes et n'ayant pas accès à la voiture.

Si le projet de loi affiche des intentions parfaitement louables, - réussir la transition écologique, accélérer la croissance des nouvelles mobilités, programmer les investissements dans les infrastructures de transport, etc.- il faudra veiller à écarter tout le dogmatisme systématiquement anti-voiture déversé depuis 20 ans.

Le renoncement, par le gouvernement, à l'instauration de péages urbains, l'annonce de la baisse "drastique" du coût du permis de conduire, l'instauration possible d'une aide à l'achat du 1er véhicule ou d'une "prime mobilité" constituent des messages pragmatiques.

Il n'en demeure pas moins que députés et sénateurs devront avoir constamment à l'esprit que l'accès à une mobilité automobile à un coût acceptable pour tous n'est plus seulement un choix, elle est devenue une impérieuse nécessité. Bien plus encore aujourd'hui qu'hier, cette mobilité par l'automobile constitue l'outil indispensable à l'insertion, à la construction de parcours de vie satisfaisants et de liens sociaux diversifiés.

Je vous souhaite une très belle et très mobile année 2019 !

Illustration © Pierre Klein